

le 01 juillet 2016

**Objet : Inscription au club**

Cher(e) handballeur, Vous avez été licencié la saison passée au club ou vous souhaitez une mutation pour rejoindre le club.

Pour la saison 2016/2017, la FFHB a décidé de modifier la méthode d'enregistrement des licences en privilégiant la saisie informatique des données.

Le club vous adresse le lien internet permettant de compléter informatiquement votre demande de licence :  
<https://www.gesthand.net>

Une fois sur le site internet (**gest hand**), vous devrez scanner les pièces suivantes :

- Certificat médical mentionnant « n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir ».
- Photo d'identité
- Carte d'identité recto-verso Le certificat médical, le règlement intérieur du club, l'autorisation parentale ainsi que le règlement de la cotisation doivent impérativement être adressés le jour même au Club.

Soit :

- Lors des entraînements de reprise de chaque catégorie
- Lors du forum des associations les 4 et 5 septembre à la salle polyvalente
- À l'adresse suivante :

Anthony Lecocq  
Secrétaire US Gragny – Miserey  
6 Rue pierre de Ronsard,  
App 23  
27000 Evreux

Pour plus d'informations, vous pouvez vous envoyer un mail à l'adresse suivante : [lecocqanthony@hotmail.fr](mailto:lecocqanthony@hotmail.fr)

Dans l'attente de vous rencontrer sur le terrain,

Handballistiquement,

Le bureau.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### A remplir par tous les licenciés

Sexe  M  F

Nom & Prénom : .....

Adresse : .....

C.P : .....Ville : .....

Date de naissance : .....Lieu de Naissance .....

Tel Domicile : ..... Téléphone Portable : .....

E-mail Joueur : .....

Es-tu allergique ? Si oui à quoi .....

Personnes à contacter en cas d'urgence (préciser les liens de parenté) :

Nom / Prénom	Lien Parenté	Tel domicile	Tel Portable	Tel Bureau	E-mail
Responsable 1					
Responsable 2					
Responsable 3					

L'e-mail (joueur ou responsable) est obligatoire, car nous vous transmettons la plupart des informations du club par mail.

Merci

## AUTORISATIONS

### **Complétez, cochez et Signez !!!**

#### **Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales, d'évacuation et de soins doivent être obligatoirement remplies.**

Je soussigné ..... responsable légal de l'enfant  
..... :

**AUTORISATION PARENTALE** Autorise mon enfant à participer aux activités de l'US Gravigny/Miserey Handball   
**AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS**

Autorise l'équipe de direction de l'US Gravigny/Miserey Handball à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

**AUTORISATION DE TRANSPORT**

Autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à disposition par le club. Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre l'US Gravigny/Miserey Handball en cas d'accident. Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

**AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES**

Autorise l'US Gravigny/Miserey Handball à prendre en photo ou des vidéos de mon enfant pendant les activités au sein du club. J'autorise l'US Gravigny/Miserey Handball à afficher ces photos dans ses locaux ou lieux que le club utilise et éventuellement à publier ces photos, vidéos dans des supports internes et/ou externe du club (journal, site internet ...). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

**AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE**

Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou match. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match. Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à le

Lu & approuvé

Signature

## CONTRAT MORAL JOUEUR /CLUB

En me licenciant à l'US Gravigny/Miserey Handball, je m'engage à respecter les différents points suivants afin de pratiquer mon sport dans les meilleures conditions :

1/ Participer régulièrement aux entraînements. L'entraîneur prépare chaque séance en comptant sur l'intégralité de l'équipe, il est normal de respecter son travail et de venir à chaque entraînement. Toute absence doit rester exceptionnelle ! La présence et l'absence doivent être signalées à l'entraîneur et au reste de l'équipe par mail ou sms « groupé ».

2/ Être présent aux matches de mon équipe. Afin qu'un match se déroule dans les meilleures conditions, l'équipe doit compter une douzaine de joueur. Chaque absent pénalise son équipe et le travail qui a été fait à l'entraînement. Le joueur est tenu de suivre le calendrier des rencontres et de pouvoir préciser à l'entraînement sa présence ou non. Toute absence doit rester exceptionnelle !

3/ Essayer d'assister aux matches des autres équipes du club. Le club comprend plusieurs équipes (7 équipes depuis le mini – hand jusqu'aux seniors) qui jouent tous les week-ends au gymnase de Gravigny. Il est toujours appréciable pour les joueurs d'avoir du public. Merci à tous d'encourager toutes les équipes.

4/ Avoir une tenue adaptée à l'entraînement et au match. Short, jogging, T-shirt, il est obligatoire de changer et d'utiliser de chaussures de sports en salle. Les cheveux doivent être attachés, bijoux, montres et autres accessoires enlevés. Tout licencié n'ayant pas de chaussures de rechanges, se verra refuser l'accès au terrain. Le club fournit un maillot pour les matches.

5/ Adopter un comportement sportif digne de ce nom. Aucun geste violent ni aucune insulte, aucun comportement caractériel, aucune dégradation ne pourront être acceptés. Le fair-play est de rigueur : gardons en tête que nous avons besoin ; des autres équipes, d'arbitres pour jouer, nous ne jouons pas contre mais avec eux.

6/ Faire adopter un comportement sportif. Expliquer aux personnes venant assister aux matches (familles, amis ...) que le public doit aussi avoir un comportement sportif, avant, pendant et après le match : pas d'insulte, pas de contestation des choix de l'entraîneur ou de l'arbitre ... Les joueurs n'ont besoin que d'encouragements.

7/ Aider le club lors des matches, tournois et autres manifestations. Participer à la préparation du matériel, du goûter...etc. **Ceci s'applique en priorité aux séniors que ce soit de l'équipe fanion ou de sa réserve.** L'implication des jeunes est bien venue pour faire fonctionner et faire vivre le club.

8 / Ainsi nous mettons en place un chèque de caution de 30 €, pour les équipes séniors, contre 3 actions au sein du club. Cela va de l'aide lors des matchs (tenu de table, responsable de salle etc.), la préparation du goûter pour les équipes jeunes, la tenue et gestion de la buvette sur l'ensemble de la saison et toute aide supplémentaire pour l'organisation d'autres manifestations.

9/ En cas de sanctions financières imputable aux joueurs (et accompagnants) pouvant être payé par ces derniers suivant le motif, le bureau se réunira et prendra une décision au cas par cas afin de faire respecter la bonne attitude sportive de chacun sur le terrain et aux abords de celui-ci.

10/ En ce qui concerne les actions, nous sommes à la recherche permanente de sponsors. Si un adhérent trouve un sponsor, nous considérons qu'il a exécuté ces 3 actions. Cependant, il est important de ne pas se focaliser uniquement sur cet objectif mais aussi sur la vie du club à travers ces animations.

Fait à le

Signature :

Le joueur :

Les parents (si licencié mineur) :

## **PIECES A FOURNIR**

### **Attention : Les championnats débutent dès septembre.**

Nous acceptons que les dossiers **COMPLETS** !!

Chaque licencié ne pourra débiter la compétition qu'après avoir fourni toutes les pièces demandées dans le dossier d'inscription.

Sont nécessaires :

- L'imprimé officiel certifiant l'aptitude à la pratique du Handball téléchargeable sur le lien envoyé
- Montant de la cotisation (possibilité de payer en plusieurs fois, paiement en – coupon sport et chèques vacances acceptés)
- Autorisations parentales signées
- Contrat moral joueur / club signé
- Un chèque de caution de 30 € contre 3 actions au sein du club

Pour toutes les mutations :

- Un justificatif de changement de domicile/travail pour toute mutation
- Un courrier de non opposition du club quitté
- Un chèque de caution de 75€ (qui sera déduit sur les prochaines licences.).

## TARIF DES COTISATIONS, CATEGORIES & JOURS D'ENTRINEMENTS

Chèques à établir à l'ordre de l'US Gravigny/Miserey Handball

Catégories	Année	Jour	Horaires	Lieu	Cotisations
Seniors	1999 et avant	Lundi Mercredi	20h – 22h 20h – 22H	Complexe de Gravigny	125 €
Moins de 19	1998/1999	Mercredi	18h30 – 20h	Complexe de Gravigny	80 €
Moins de 17	2000/2001	Lundi Mercredi	17h30 – 20h 18h30 – 20h	Complexe de Gravigny	80 €
Moins de 14 Région (entente avec saint Sébastien de Morsent)	2003/2004/2005	Lundi Mercredi	17h30 - 19h 17h – 18h30	Complexe de l'immaculé Complexe de Gravigny	80 €
Moins de 13 Région (entente avec saint Sébastien de Morsent)	2004/2005/2006	Mardi Jeudi	18h - 19h30 17h – 18h30	St sé	80 €
Moins de 13 Départemental (entente avec saint Sébastien de Morsent)	2004/2005	Mardi Jeudi	18h - 19h30 17h – 18h30	St sé	80 €
Mini Hand	2009/2010	Samedi	A déterminer	A déterminer	
Hand Premier Pas					
Baby Hand					
Dirigeants Joueurs					60 €
Dirigeants non Joueurs/ Arbitre / JA / Arbitre ou JA en formation					0 €
Etudiant / chômeur / sans activité					105 €

**!/ Attention les horaires indiquées sont celles des entraînements !**

**Les joueurs doivent être chaussés/habillés sur le terrain à cette heure-ci, il est donc préférable de venir 10 minutes à l'avance au gymnase.**

Règlements : Possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois : Pour cela mettre au dos des chèques la date d'encaissement désirée.

MEDICAL

**Imprimé Officiel téléchargeable sur Gest Hand**

**Imprimé Officiel téléchargeable sur Gest Hand**